



FICHE ACTION n°2

DÉVELOPPER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

QUEL TYPE D'OPERATIONS ?

Action de soutien et d'appui à la transformation des produits locaux

- Soutien à l'acte de production labellisée
- Soutien aux nouvelles productions en lien avec l'agritourisme

Action de soutien et d'appui à la création de points de vente

- Relocaliser l'économie agricole et renforcer l'offre touristique
 - Développer les productions locales sur les ailes de saison
-

BENEFICIAIRES POTENTIELS ?

Acteurs publics et acteurs privés

QUELS SONT LES COÛTS ADMISSIBLES ?

Investissements, travaux, prestations de services, prestations intellectuelles, frais

TAUX D'AIDE ?

Taux maximum d'aide publique : 80% des dépenses éligibles calculées sur le montant HT (ou TTC si absence de récupération de TVA).